



## Procès-verbal

### 9<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

**Le mercredi 11 décembre 2025, à 19 h, format hybride**

Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles  
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

## Présences

Membres avec droit de vote :

- |                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| ■ Claudya Tremblay   | Présidente      |
| ■ Bertrand Day       | Administrateur  |
| ■ Véronique Hunter   | Administratrice |
| ■ Franz Gauthier     | Administrateur  |
| ■ Roxanne Gaudreault | Administratrice |

---

## Absences

- |                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| ■ Heidi Chalifour | Trésorière      |
| ■ Sophie Gosselin | Vice-présidente |
- 

## Autres présences

- |                    |   |
|--------------------|---|
| ■ Marc Roussin     | Conseiller du district électoral de Lac-saint-Charles – Saint-Émile |
| ■ Maxime Thibeault | Conseiller en consultations publiques,<br>Ville de Québec           |
| ■ Kathleen Breault | Secrétaire de soutien   |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 22 personnes participent à l'assemblée.



## Ordre du jour

### 9<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Présentation sur le suivi du projet d'aménagement du parc Paul Émile Beaulieu par la Maison des jeunes du Lac Saint Charles et RAP Jeunesse	19 h 05
4. Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2025 Suivis des résolutions (40,41,42,43,44)	19 h 35
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 40
6. Période de questions et commentaires du public	19 h 55
7. Affaires en cours <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 8.1 Préservation du lac - Suivi sur présentation du plan et résolution demande d'informations</li> <li>■ 8.2 Point mobilisation à la sécurité routière</li> <li>■ 8.3 80e anniversaire de Lac-Saint-Charles</li> </ul>	20 h 10
8. Affaires nouvelles	20 h 40
9. Trésorerie <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 10.1 Paiement des frais de secrétariat</li> <li>■ 10.2 Autorisation des dépenses</li> <li>■ 10.3 Remboursements</li> </ul>	20 h 50
10. Correspondance	20 h 55
11. Varia <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Avenir de l'Église Sainte-Françoise-Cabrini</li> </ul>	20 h 57
12. Levée de l'assemblée	21 h 00



## 1. Ouverture de l'assemblée

Mme Claudya Tremblay ouvre l'assemblée à 19 h 05 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Claudya Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Il n'y en a pas.

### Résolution CQLSC-25-CA-58

Sur proposition de M. Franz Gauthier, dûment appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. Présentation sur le suivi du projet d'aménagement du parc Paul Émile Beaulieu par la Maison des jeunes du Lac Saint Charles et RAP Jeunesse

La responsable de la Maison des jeunes du LSC, accompagnée de jeunes citoyens et de deux intervenants de rue, présente à l'assemblée leurs demandes par rapport au projet d'aménagement du parc de planches à roulettes (*skatepark*) Paul Émile Beaulieu (PEB). Elle débute par un rappel des démarches pour le réaménagement du parc, qui ont débuté en juin 2023 avec une demande officielle à la Ville, en passant par des ébauches de plan en 2024 et la promesse d'une présentation par la Ville au printemps 2025. Mais depuis, aucune échéance n'a été annoncée.

Un jeune citoyen témoigne que la Ville a sondé les jeunes pour connaître leur intérêt et recueillir leurs commentaires, mais qu'elle les laisse depuis dans le néant. Il mentionne également que certains équipements du *skatepark* ne sont plus sécuritaires et qu'il en résulte des blessures chez certains utilisateurs des installations.

C'est donc un espace sécuritaire, réaliste et accueillant qui est demandé par les requérants. La Maison des jeunes et RAP Jeunesse sont prêts à s'impliquer, si la Ville veut bien emboîter le pas dans ce dossier.



## RÉSOLUTION CQLSC-25-CA-59

Considérant le contenu de la présentation et des témoignages obtenus en séance du Conseil de quartier jointe à cette résolution;

Considérant que le parc actuel comporte des enjeux de sécurité, tels que des surfaces qui deviennent brûlantes au soleil et des modules désuets devenus dangereux et ayant causé des blessures;

Considérant qu'un tel projet pourrait répondre à l'enjeu du flânage chez nos jeunes;

Considérant le manque d'espaces pour pratiquer un tel sport dans le quartier;

Considérant l'implication manifeste des jeunes envers ce projet et leur désir pour des installations sportives tel qu'appuyé par les résultats des électeurs en herbe de l'élection 2025;

Sur proposition de Claudya Tremblay, appuyée par Véronique Hunter, il est résolu que le conseil de quartier Lac-Saint-Charles :

- d'une part, demande des informations (échéanciers, plan) à la Ville afin de renseigner le groupe de requérants et les citoyens en général;
- d'autre part que la Ville vienne présenter un plan d'aménagement du parc de planches à roulettes Paul Émile Beaulieu en séance du Conseil de quartier.

*Adoptée à l'unanimité*

## 4. Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2025

Mme Claudya Tremblay demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

## RÉSOLUTION CQLSC-25-CA-60

Sur proposition de Mme Roxanne Gaudreault, appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la dernière séance tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## Suivis des résolutions

M. Maxime Thibeault partage les réponses de la Ville aux résolutions suivantes adoptées par le Conseil :

### Ajout d'une colonne Morris à Lac-Saint-Charles - RÉSOLUTION 2025-CA-40

*Nous accusons réception de la demande du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles suggérant l'installation d'une colonne Morris à Lac-Saint-Charles.*

*La Ville de Québec est à réévaluer l'ensemble de ses infrastructures d'affichage sur l'ensemble du territoire. L'analyse de l'utilisation, de la répartition et de l'optimisation des colonnes Morris*



*fait partie de cette démarche. La Ville devrait avoir une meilleure lecture du développement futur de son réseau d'affichage au deuxième semestre 2026.*

*Nous considérerons la suggestion fort pertinente du conseil de quartier dans le cadre de cette analyse.*

### **Demande d'information - Éclairage du parc PEB - RÉSOLUTION 2025-CA-43**

*Le parc Paul-Émile-Beaulieu vit actuellement des rénovations qui viendront améliorer son accessibilité ainsi que son éclairage. Les lumières des plateaux sportifs sont en fonction selon l'horaire suivant : tennis de la mi-avril à la mi-octobre et baseball du début mai à la fin septembre. Phase 1 de rénovation en cours, en 2025 un terrain de soccer synthétique a été ajouté sur le site et les tennis ont été relocalisés, leurs éclairages seront en fonction à partir de 2026.*

*La programmation d'éclairage actuelle est conforme à la politique d'éclairage de la gestion des immeubles, soit : les sentinelles sur les poteaux de baseball qui éclairent les sentiers du coucher du soleil jusqu'à 23 h pour la période du 15 avril au 31 octobre. Pour la période d'opération hivernale des patinoires, les grands terrains de balle sont éclairés en hiver (décembre à mars, selon la température) du coucher du soleil jusqu'à 23 h et à 50% de 23h à 7h am pour les préposés d'entretien.*

*Une phase 2 est aussi prévue dans les prochaines années pour le réaménagement et la relocalisation des aires de jeux et du skatepark sur les anciens terrains de tennis. Il est prévu d'ajouter des sentiers pour connecter tous ces équipements, ces sentiers seront éclairés par l'éclairage de parc selon la politique d'éclairage.*

M. Marc Roussin vérifiera au PDI si des investissements sont prévus pour le skatepark.

### **Relance de la demande pour une boîte à livres ou autre solution (RÉSOLUTION 2025-CA-44)**

*Nous analysons la situation, qui est en évolution, afin d'offrir aux citoyennes et aux citoyens le meilleur service possible dans les circonstances.*

Mme Véronique Hunter fait part que la Ville a publié un communiqué à propos de la bibliothèque le Tournesol :

*La chute à documents est ouverte. Les retours sont enregistrés dans les dossiers les lundis, jeudis et samedis. Vous êtes invités à profiter des services offerts dans les bibliothèques situées à proximité.*

### **Demande d'information concernant l'avancement des travaux sur Jacques-Bédard - RÉSOLUTIONS 2025-CA-41 et 42**

Voici la réponse que nous avons reçue de Frédéric Maltais, ingénieur au MTMD.



*Le pont de la rivière St-Charles sera bétonné cette semaine. L'entrepreneur fera ensuite des travaux temporaires aux approches pour une réouverture de la rue Jacques-Bédard à la circulation environ le 19 décembre prochain. Les surfaces seront pavées et le lien piétonnier sera assuré.*

*Les travaux reprendront en 2026 pour une durée d'environ 4 semaines au droit de la rivière St-Charles. Suivront les travaux à la rivière Jaune qui impliquent la même fermeture et détour par la rue Delage.*

*Le contrôle des sédiments sera assuré et l'état des lieux fera en sorte qu'il n'y aura pas d'émission de sédiments dans la rivière, notamment par la stabilisation au moyen d'enrochement et de membranes.*

*J'ajouterais que la finalité des travaux sur le pont de la rivière St-Charles se fera à partir de mai pour 4 semaines et les travaux sur le pont sur la rivière Jaune se termineront en novembre 2026.*

## RÉSOLUTION CQLSC-25-CA-59

Considérant les problèmes de circulation vécus lors de la fermeture du premier pont sur Jacques-Nédard en 2025;

Considérant que les enjeux actuels de sécurité, notamment pour les piétons à l'intersection rue Delage et Avenue du Lac et le fait que ce tronçon comporte des zones scolaires et de loisirs (camps de jour à proximité);

Considérant qu'en temps normal, le transport lourd est interdit sur la rue Delage;

Considérant que le transport lourd nuit à la fluidité de la circulation;

Sur proposition de M. Bertrand Day, appuyée par Mme Véronique Hunter, il est résolu que le conseil de quartier LSC s'informe sur les mesures que la Ville prendra d'une part, pour fluidifier la circulation, d'autre part, pour sécuriser l'intersection des avenues du Lac Saint-Charles et Delage et si la Ville pourrait considérer interdire la circulation lourde de transit, le tout en prévision de la prochaine fermeture du second pont de Jacques-Bédard et sur suggestion du Conseil de quartier Lac St-Charles.

*Adoptée à l'unanimité*

## Résultats Électeurs en herbe HSC - Résolution CQLSC

M. Maxime Thibeault a transmis la réponse obtenue du Bureau du Président d'élection concernant les résultats du projet « Électeurs en herbe » pour l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles :

	A - Les parcs	B - Installations sportives	C - Bibliothèques	D - Activités	Rejeté	Total
HSC	202	233	112	172	11	730



## 5. Période d'information des membres du conseil municipal

M. Marc Roussin mentionne qu'il s'habitue graduellement à ses dossiers ainsi qu'au processus municipal. Il souhaite prendre possession des informations relatives aux dossiers qui étaient déjà en cours.

Il invite toujours les citoyen.ne.s à lui partager leurs préoccupations.

## 6. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne demande s'il y a du nouveau concernant le réaménagement de la salle de quilles. M. Marc Roussin répond qu'il n'a pas d'information à ce sujet, que les énergies de la Ville sont actuellement consacrées au déploiement des inscriptions pour les camps de jours.

Un citoyen fait part d'un article lu dans le journal, comme de quoi les patinoires extérieures seraient éventuellement fermées par la Ville.

M. Marc Roussin informe qu'il y aurait seulement 5 patinoires extérieures qui seraient fermées, en raison du faible achalandage desdites patinoires.

M. Maxime Thibeault complète en disant que la Ville procèdera à un recomptage pour connaître précisément l'achalandage et qu'il serait surprenant que toutes les patinoires fermées se retrouvent dans un même secteur. Ces fermetures seraient pour l'hiver 2026-27.

Une citoyenne demande si Lac saint-Charles a encore une dette.

M. Marc Roussin confirme que la dette de l'ensemble des «anciennes villes» est réglée.

Un citoyen rapporte que le maire avait parlé de faire des consultations avec les citoyens, notamment en débutant avec le secteur LSC. M. Maxime Thibeault répond qu'il s'agit d'une tournée de consultation politique de la part du maire et de son équipe et non des employé.e.s de la Ville. M. Franz Gauthier ajoute que l'équipe du maire a en effet rencontré rapidement les organismes Rafale, loisirs Hauts-Sentiers et AGIRO il y a quelques semaines.

Mme Véronique Hunter demande, à propos du PEB, s'il s'agit d'une assurance ou d'un appel d'offre. M. Marc Roussin répond que la Ville s'auto-assure (aucune compagnie d'assurance impliquée); elle effectue des vérifications, puis procédera à un appel d'offres. Aucun appel d'offre n'a été lancé présentement, mais le tout sera rendu public le cas échéant.

### RÉSOLUTION CQLSC-25-CA-60

Considérant le manque de locaux alternatifs ce qui impacte le travail des organismes du secteur; Sur proposition de Mme Véronique Hunter, appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu que le Conseil de quartier LSC aimerait un état de situation et un échéancier clair des travaux menant à la réouverture du PEB de la part de la Ville.



*Adoptée à l'unanimité*

Un citoyen demande si la Ville a des plans pour la revitalisation du Parc des Eaux Fraîches, qui semble laissé à l'abandon, mais qui pourrait néanmoins desservir plusieurs citoyens.

M. Maxime Thibeault mentionne qu'il n'a pas d'informations à ce sujet.

Mme Claudya Tremblay répond que le Conseil a songé à initier une consultation au sujet de l'ensemble des parcs du quartier LSC. Elle invite le citoyen à rester à l'affût de ce dossier.

Un citoyen demande si la carte des zones inondables à LSC qui est affichée par la Ville est récente, lui-même résidant dans une zone identifiée comme telle. M. Maxime Thibeault n'a pas cette réponse. Le Conseil explorera le dossier plus en profondeur en rencontre de travail.

## 7. Affaires en cours

### 7.1 Préservation du lac - Suivi sur présentation du plan et résolution demande d'informations

Il n'y a pas de nouveaux développements pour l'instant.

À la demande d'un citoyen, Mme Claudya Tremblay résume les démarches du Conseil de quartier qui demande à la Ville d'être consulté en amont dans ce dossier. Plus d'informations sont attendues en janvier.

### 7.2 Point mobilisation à la sécurité routière

Mme Claudya Tremblay fait part qu'un compte-rendu sur le dossier de la sécurité routière sera intégré dans le prochain rapport annuel.

### 7.3 Programme de mobilisation en faveur de la biodiversité

Un citoyen qui a travaillé en éducation sur la biodiversité possède une grande base de données sur les plantes nourricières des oiseaux.

Il propose au Conseil, dans le cadre du projet de biodiversité, d'offrir des conférences sur l'importance des plantes et des aménagements qui nourrissent les oiseaux ou encore d'aménager un jardin d'oiseaux sur un terrain, en donnant l'exemple de ce qu'il a fait par le passé. Il souligne que les activités de jardinage et l'ornithologie sont deux activités très populaires chez les Canadiens et qu'elles contribuent à la santé mentale des citoyens.

Le Conseil recueille les coordonnées du citoyen.



Mme Claudya Tremblay souligne qu'étant donné les courts délais, il pourrait être complexe de réaliser le projet de cette année avec la table des partenaires, mais qu'un projet l'année suivante pourra être envisagé.

#### 7.4 80e anniversaire de Lac-Saint-Charles

Mme Véronique Hunter demande s'il est possible de modifier la date de l'assemblée d'avril (le second mercredi du mois) pour le mardi précédent, étant donné qu'elle tombe le même jour que les célébrations du 80<sup>e</sup> anniversaire de Lac-saint-Charles. M. Maxime Thibeault confirme qu'il ne devrait pas y avoir de soucis pour la nouvelle date du mardi 7 avril. Il devra toutefois se faire remplacer par un collègue pour cette nouvelle date, puisqu'il sera déjà avec un autre CQ.

#### 7.5 Avenir de l'Église Sainte-Françoise-Cabrini

Mme Véronique Hunter a eu vent d'une potentielle vente de l'église Sainte-Françoise-Cabrini, en vue de sa démolition et de la construction d'un autre bâtiment. Elle mentionne toutefois que des regroupements citoyens s'organisent pour voir à d'autres projets envers l'église. La Fabrique aura une rencontre à la mi-décembre et pourra donner de plus amples informations à ce moment.

Un citoyen fait part qu'un groupe de citoyens se prépare à soumettre une autre offre d'achat à la Fabrique. Les citoyens discutent de l'importance de la rentabilité de l'église pour sa survie.

#### 7.6 Terrain du jardin communautaire

Mme Claudya Tremblay a préparé une résolution quant à l'avenir de ce terrain [433 rue Delage]:

##### RÉSOLUTION CQLSC-25-CA-61

Considérant le déménagement du jardin communautaire de Rafal (du terrain à côté d'Agiro vers le parc PEB) vers 2028;

Considérant la popularité du secteur, surtout pendant la saison estivale, nous croyons qu'il est pertinent de se questionner sur le meilleur usage de ce terrain.

Sur une proposition de M. Bertrand Day, appuyée par Mme Roxanne Gaudreault, le conseil de quartier LSC aimerait savoir si la Ville a déjà des projets pour cet espace et, par le fait même, démontre son intérêt à participer aux discussions afin de partager ses multiples idées.

*Adoptée à l'unanimité*

Un citoyen souhaite que ce ne soit pas un stationnement qui y soit installé, puisque l'accessibilité des citoyens aux espaces naturels ne se règle pas seulement avec des stationnements utilisés par des gens qui ont les moyens de venir en auto avec des embarcations.



## 8. Correspondance et trésorerie

### 8.1 Nouvelle image de marque des conseils de quartier

M. Maxime Thibeault partage, à l'aide d'un support visuel, la nouvelle image de marque des CQ, dont le nouveau logo qui pourra être utilisé sur différents supports de communication des Conseils : procès-verbaux, rapport annuel, page Facebook, fond d'écran Teams, ainsi qu'une bannière autoportante (*rollup*) pour chacun des Conseils de quartier. Une seconde vague de déclinaisons pourra être produite éventuellement.

### 8.2 État des revenus et dépenses

#### 10.2 Autorisation des dépenses

##### RÉSOLUTION CQLSC-25-CA-62

Sur une proposition de Mme Claudya Tremblay appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu de rembourser 38,44 \$ à Mme Roxanne Gaudreault pour l'achat de collations pour la présente séance et pour les frais de stationnement (12,00\$) lors du lancement image des Conseils de quartier.

*Adoptée à l'unanimité*

##### RÉSOLUTION CQLSC-25-CA-63

Sur une proposition de Mme Claudya Tremblay appuyée par Mme Véronique Hunter, il est résolu d'entériner le paiement de 3 000 \$ à Accès Transport Viables dans le cadre du projet de sécurité routière du Conseil de quartier LSC.

*Adoptée à l'unanimité*

## 9. Affaires internes

Il n'y a pas d'intervention.

## 10. Varia

Il n'y a pas d'intervention.



## 11. Divers

### Google Workspace des CQs de la Ville

M. Maxime Thibeault fait part que la Ville est toujours en vifs pourparlers avec Google concernant les problèmes encourus avec la plate-forme *Google Workspace* (stockage de documents, adresses courriel, etc.)

Les adresses @conseildequartier... ne fonctionnent donc pas actuellement.

## 12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épousé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 15.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M<sup>me</sup> Claudya Tremblay.

---

M<sup>me</sup> Claudya Tremblay, présidente

---

M<sup>me</sup> Kathleen Breault, secrétaire de soutien